

11 mars 2010

Seniors en Vacances, le programme social de l'ANCV plébiscité par le public et les porteurs de projets

L'ANCV dresse son bilan 2009 de « Seniors en Vacances », le programme phare de son action sociale. Plus de 14 000 retraités de 60 ans et plus en ont bénéficié, soit près de 5 fois plus qu'en 2008.

Ce programme a trouvé un écho très favorable tant auprès des seniors partis en individuel (97 % souhaitent réitérer l'expérience), que des porteurs de projets qui ont choisi de renouveler leur convention avec l'ANCV (87% d'entre eux).

Depuis 2007, le programme *Seniors en Vacances* propose aux retraités des séjours de vacances de 5 ou 8 jours, hors juillet et août, en pension complète avec des activités, au prix de 300 ou 360 € tout compris (hors transport). Les personnes âgées non imposables et leur conjoint peuvent bénéficier d'une aide financière de l'ANCV de 150 ou 180 €, sous certaines conditions. Ainsi, en 2009, **14 200 personnes** (12 200 en groupes et 2 000 en individuels) ont profité du programme dont 72% de l'aide financière de l'ANCV.

En 2009, Seniors en Vacances s'est adressé à de nouveaux publics

En se tournant directement vers les seniors l'ANCV élargit l'accès du programme à un large public jusqu'alors invité à s'inscrire via des groupes constitués par les collectivités territoriales et les associations. Dans tous les cas les séjours se déroulent en groupe, pour éviter tout risque d'isolement. En parallèle, l'ANCV développe des séjours associés à des formations de conseil et de prévention - pour sensibiliser les seniors aux thèmes de la santé, la nutrition, la mémoire- toutes animées par des organismes agréés.

En décembre 2009, une enquête réalisée auprès de 2 000 partants a permis de relever que 28 % des 1 276 personnes ayant répondu (âge moyen : 70 ans) n'étaient jamais parties en vacances. 78 % ont réalisé des activités en groupe et 52 % ont gardé des contacts avec d'autres participants, confortant l'impact des vacances sur la vie sociale de nos aînés. **97 % des partants souhaitent renouveler leur séjour.** Au-delà de ce constat, pour 73 % d'entre eux les séjours ont eu un effet certain sur leur état de santé, réaffirmant ainsi l'action préventive des vacances sur le bien-être des personnes.

Des séjours en groupes également plébiscités

En 2009, l'ANCV a signé 585 conventions avec des collectivités territoriales, des associations ou clubs de personnes âgées, des caisses de retraite complémentaires tous porteurs de projets-vacances, contre 150 en 2008, constituant progressivement un large réseau irriguant toute la France. Ainsi des groupes ont pu être constitués dans 74 départements avec un nombre de partants particulièrement important dans 8 départements : Gironde, Ille-et-Vilaine, Nord, Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Maritime.



En ce début d'année 2010, 87 % des porteurs de projets ont déjà souhaité renouveler leur participation au programme *Seniors en Vacances*.

Les nouveautés 2010

Enrichi avec des séjours spécifiques aidants – aidés, *Seniors en Vacances* étend son offre de séjours sur près de 200 destinations en bord de mer, à la montagne ou à la campagne.

De plus, sur certains sites, le programme offre la possibilité aux grands-parents de partir avec leurs petits-enfants afin de consolider ou retisser des liens.

Enfin, les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie ayant recours à un accompagnant ou aidant familial bénéficieront d'une aide financière de l'ANCV.

L'objectif à terme est de réaliser 100 000 départs. Un partenariat avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse et La Poste devrait y contribuer.

L'ANCV, l'économie au service du social

Grâce aux bénéfices de sa gestion responsable des Chèques-Vacances, l'établissement public participe au financement des programmes d'action sociale qu'il met en œuvre pour favoriser le départ en vacances pour tous. L'utilisation des Chèques-Vacances par les salariés permet ainsi aux personnes souvent isolées et financièrement démunies de pouvoir partir, elles aussi.

Seniors en Vacances agit également sur l'économie locale en prolongeant la saison touristique de nombreux établissements au-delà de l'été, favorisant ainsi la croissance et l'emploi. En 2009, le volume d'affaires réalisé par les structures partenaires de *Seniors en Vacances*, était de près de 5 millions d'euros dont 1,7 million provenant des aides financières de l'ANCV.

Toutes les informations et les modalités d'inscription au programme
Seniors en Vacances

www.ancv.com

Pour les groupes : via les porteurs de projet

Pour les particuliers : en utilisant le numéro magique Azur :

N° magique Azur 32 40 dîtes "Seniors en Vacances"
APPEL LOCAL

Contact ANCV
Joëlle Muzeau
T : 01 34 29 53 53
jmuzeau@ancv.fr

Contacts presse AB3C
Stéphane Barthélémi
Annie Blin
T : 01 53 30 74 00
stephane@ab3c.com

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public fondé en 1982 et placé sous la tutelle du ministre de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi et du secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation. Elle a pour mission sociale le développement de l'accès aux vacances pour tous. Elle s'appuie sur deux piliers : le Chèque-Vacances destiné aux salariés du secteur public et privé (3,2 millions de bénéficiaires) et des programmes d'action sociale au profit des publics en difficulté : familles notamment monoparentales, jeunes adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées (130 000 personnes parties en vacances en 2009).

agence Nationale pour les Chèques-Vacances

Siège social - 36, boulevard Henri Bergson - 95201 Sarcelles Cedex - Tel : 01.34.29.51.00 - Fax : 01.34.29.52.52
Etablissement public industriel et commercial - RCS Pontoise B 326 817 442 - N° Intracommunautaire FR 06 326 817 442 000 22

Informations Chèque-Vacances : www.ancv.com ou **N° Indigo 0 825 844 344**
0,15 € TTC / mn